



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2002/48
12 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent vingt-septième session, 25-28 juin 2002,
point 4.2.20 de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU RÈGLEMENT N° 106

(Pneumatiques pour véhicules agricoles)

Transmis par le Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF)

Note: Le texte reproduit ci-après, adopté par le GRRF à sa cinquante et unième session, est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du texte reproduit dans le rapport de la session (TRANS/WP.29/GRRF/51, par. 55).

Annexe 3, PARTIE A, Exemples d'inscriptions, pour «116 A8» et «113 B», remplacer «b» par «c».

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET: <http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>.